

# LICENCE PROFESSIONNELLE MHR



Université Paris Nanterre

## Licence PRO MHR

mesures hyperfréquences  
et radiocommunications

métiers de l'électronique :  
communication, systèmes embarqués



- Télécharger la plaquette [ici](#)
- Télécharger la [présentation de la LP MHR](#)
- Télécharger les [posters LP MHR](#)
- Poser sa candidature : [ecandidat.parisnanterre.fr](http://ecandidat.parisnanterre.fr) (Voir également l'encadré "Comment se passe ma candidature en LP MHR")
- Télécharger le [Livret Pédagogique LP MHR 2018/2019](#)

Formation accessible par la voie de l'apprentissage.

## ▶ Actualités

de l'application [ecandidat](#)



## ▶ Retour sur évènement

[Journée Spéciale LP MHR "Radio logicielle"](#)

## ▶ Présentation de la formation

*TR en quelques mots*

L'objectif de la licence professionnelle « Mesures Hyperfréquences et Radiocommunications » (MHR) est de former des techniciens spécialistes des mesures dans le domaine de l'électronique radio fréquence (RF) et Hyperfréquence.

La licence pro MHR s'adresse à des étudiants diplômés d'un BAC +2 (DUT ou BTS) de formation électronique. La formation se fait principalement en alternance (80 % des étudiants sont apprentis). Les séquences académiques s'articulent autour de 4 modules de 4 à 5 semaines. Le groupe est restreint (2 groupes de niveau de 12 étudiants chacun) permettant ainsi de réaliser une pédagogie adaptée à chaque étudiant.

## ▶ Inscriptions

Conditions d'admissions :

ac + 2 (BTS ou IUT)

### **Candidatures et inscriptions**

*N'attendez pas de connaître les résultats de votre formation actuelle pour candidater.*

ons sur l'application eCandidat : <https://ecandidat.parisnanterre.fr>

es des dates d'inscriptions, contacter directement :

**R e s p o n s a b l e** \_\_\_\_\_ **d e** \_\_\_\_\_ **f o r m a t i o n**  
u

ariat pédagogique - 01 40 97 48 13

## ▶ **Comment se passe ma candidature en LP MHR**

### **CANDIDATE AVEC L'APPLICATION [ECANDIDAT](#)**

J'ai un diplôme bac+2 (BTS,DUT) : je dépose ma candidature *avec toutes les pièces demandées*(  
pièces : diplôme du Bac , Relevés de notes du Bac et Relevés de notes de l'année en cours & de 1ère  
année du BTS/DUT.....) .

Je n'ai pas fini ma formation actuelle et je n'ai pas d'attestation de diplôme : je ne l'attends pas et je  
dépose dès à présent ma candidature *avec toutes les autres pièces*; mon dossier apparaîtra avec le  
statut « incomplet » mais sera évalué.

Dès que je reçois mon attestation de réussite, je la transmets.

**VOSSIER EST COMPLET OU INCOMPLET**(attente de l'attestation de réussite), il est évalué par la  
commission pédagogique

Mon profil ne correspond pas à la formation et ma candidature se termine ici.

- Mon profil correspond à la formation, je suis convoqué(e) pour un entretien.

### **3/ JE SUIS CONVOQUÉ(E) POUR UN ENTRETIEN**(ou une visio-conférence)

- La commission pédagogique me présente la [formation](#) et discute avec moi de mes motivations et de mes notes.

### **4/ JE SUIS INFORMÉ(E) DE L'ÉVOLUTION DE MA CANDIDATURE** (au plus tard une semaine après la date de mon entretien).

- Mon profil ne correspond pas à la formation : ma candidature s'arrête ici.
- Je suis en liste secondaire : j'attends la fin du recrutement pour connaître l'évolution de ma candidature.
- Je suis en liste principale : je dois accepter l'avis de la commission pédagogique le plus rapidement possible (ou la refuser : dans ce cas ma candidature s'arrête ici).

### **5. J'ACCEPTÉ LA DÉCISION EN LISTE PRINCIPALE**

- Je prends contact avec la [responsable entreprise](#) qui me proposera des entreprises.
- Je participe au Forum Entreprises (DAA – Dispositif Accès Apprentissage) du 26 au 28 Juin 2018. Le DAA est un forum étudiant/entreprise qui permet aux étudiants d'être en relation avec des entreprises. Ainsi une formation à l'écriture de CV et à l'entretien RH est proposée. Les entreprises présentent leurs activités et des sessions de recrutement ont lieu.
- Je suis convoqué(e) à des entretiens par les entreprises.

### **6/ JE SIGNE MON CONTRAT D'APPRENTISSAGE**(dans le cas où je souhaite être apprenti-e).

- Il est possible de signer mon contrat d'apprentissage jusqu'au mois de décembre.

## ► Points clefs

semaines de formations découpées en 4 modules académiques séparés par des périodes en entreprise.  
 110H de formation et 110H de projet tutoré.  
 Pédagogie par projet : peu de cours magistraux, l'étudiant élabore lui-même son savoir.  
 ► 2 groupes de 12 étudiants permettant un encadrement individuel.  
 ► 80% d'apprentis.  
 ► 90% des étudiants sont diplômés.  
 ► 80% des étudiants ont un contrat (CDI/CDD) à l'issue de la formation, 90% au bout de 6 mois. Quelques étudiants poursuivent leur formation (généralement en apprentissage).  
 Durée de fin d'étude de 6 mois (formation initiale)  
 Recrutement sur dossier et entretien

## ► Repères

### *Formation en alternance/Formation initiale*

Formation en alternance d'un an en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.  
 L'alternance s'effectue à raison :  
 - moitié du temps à l'IUT par périodes de 4 ou 5 semaines (formation)  
 - moitié du temps en entreprise (travail en entreprise)  
 Les contrats d'alternances garantissent et offrent aux étudiants une rémunération durant la formation qui dépend du contrat et du type d'entreprise (50% SMIC brut minimum). Ils leur confèrent le statut de salarié à l'entreprise (droits et devoirs, congés, avantages,...).  
 L'alternance est aussi accessible en formation initiale

### *Débouchés*

**Cours**

- 
- 
- 
- 

**d'activités :**  
 - aéronautique,  
 - défense,  
 - télécommunications,  
 - automobile.

**Emplois visés :**

- techniciens de mesures hyperfréquences,
- techniciens mesures de compatibilité électromagnétique,
- techniciens de mesures de radiocommunication,
- techniciens de maintenance.

**Insertion professionnelle des diplômés après la formation**

- 70% sont en poste 3 mois après le diplôme
- 80% sont en poste 6 mois après le diplôme
- 80% sont recrutés par l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur alternance

**Secteur d'activité: PME/PMI nationales ou locales, les grands groupes.**  
**Salaires et contrats :**

- Salaire net mensuel médian à temps plein à 18 mois : 1600 euros
- Salaire net mensuel médian à temps plein à 30 mois : 1700 euros
- Le type de contrat est majoritairement un CDI.

[Les entreprises partenaires](#)

- **Programme de la formation**

- **Programme de la formation**
- 560 heures d'enseignement en Cours/TD/TP
- 1 poste informatique pour deux étudiants
- 24 semaines de travail en entreprise
- Environnement de travail: CAO hyperfréquence AWR de NI, plate-forme hyperfréquence, moyen de mesure Boris Vian (chambre anéchoïque)
- Méthode de pédagogie: cours inversé
- Connaissances complémentaires: communication, anglais, droit du travail
- Projet tuteuré: travail d'analyse, de réflexion et de synthèse autour d'un thème lié à la mesure hyperfréquence (ex récepteur FSK ou mesure du canal de transmission Indoor et Outdoor)

Mis à jour le 05 juin 2019

## ► CONTACTS

### Département GEII - LP MHR

50, rue de Sèvres  
92410 Ville d'Avray

 Bâtiment B - Niveau 2

### Responsable de formation

Franck Daout

### Secrétariat Pédagogique

Zhira Sinane

 01 40 97 48 13

 [secretariat-lpmhr@liste.parisnanterre.fr](mailto:secretariat-lpmhr@liste.parisnanterre.fr)

### Responsable Apprentissage

Christiane Bougan

 01 40 97 48 21

 [christiane.bougan@parisnanterre.fr](mailto:christiane.bougan@parisnanterre.fr)

## ► LA PÉDAGOGIE EN LP MHR

 Radar RACOVA :

## ▶ L'énigme du radar :

## ▶ POUR RÉUSSIR EN LP MHR...

*Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances approfondies en maths...*

Je dois savoir :

1. Faire une addition, une soustraction,
2. Faire une multiplication, une division,
3. Calculer  $\log(x)$  et  $10^X$  avec la calculatrice,
4. Utiliser les fonctions  $\cos(x)$ ,  $\sin(x)$  et  $\tan(x)$ ,
5. Savoir tracer les fonctions  $\cos(x)$  et  $\sin(x)$
6. Résoudre  $Ax+B=C$ .

*Avoir envie de faire des mesures pour comprendre un phénomène physique.*

La démarche suivie est :

1. **Identifier les objectifs.**
2. **Simuler avec des logiciels spécifiques pour analyser le phénomène** (pas de programmation informatique).
3. **Mesurer pour vérifier la simulation** : J'apprends alors à utiliser les appareils et composants spécifiques des hyperfréquences. J'apprends aussi à analyser la pertinence de ma mesure.
4. **Rendre compte de ma démarche** : J'apprends à rédiger un compte rendu et à présenter oralement ce que j'ai fait.

## ▶ CE QU'ILS EN PENSENT

*Extrait de l'enquête de satisfaction 2016 de la LP MHR.*

La globalité de l'enquête est disponible sur demande.

**27. Quels sont les arguments que vous développeriez pour inciter un camarade à suivre cette formation ?**

- La qualité des cours, du matériel et la venue de nombreux industriels
- Du bon matériel, des professeurs compétents et des cours intéressants
- Une formation enrichissante, tant sur le plan personnel que professionnel
- Une bonne ambiance, des cours intéressants, la possibilité de trouver du travail après
- C'est intéressant
- C'est l'avenir !
- Bonne formation, matériel de qualité, équipement unique dans la région
- Beaucoup de pratique et bonne connaissance du milieu après la licence
- Il y a un très bon encadrement des professeurs. Beaucoup de pratique et des interventions de professionnels vraiment pertinents
- Bonne ambiance, très bons profs et intervenants, bonne alternative à l'école d'ingénieurs. Beaucoup de "tafs" après la LP
- Un domaine porteur, des problèmes intéressants et une bonne ambiance au sein de la formation.
- L'hyperfréquence ouvre sur les métiers d'avenir, tout se commande de plus en plus par les ondes.
- Aucun, il faut aimer et avoir envie de travailler dans le domaine
- Formation rare / Sentiment d'exclusivité/ Pédagogie correcte / rapport IUT-Entreprise excellent

*Enquête réalisée le 31 mars 2016 à partir d'un questionnaire en ligne.  
16 réponses sur 20 candidats : 80% de réponses.  
Enquête "à chaud". Les réponses présentées n'ont subi aucun filtrage*

## ► ACCÉDER À LA BIBLIOTHÈQUE



[Consulter le site de la bibliothèque](#)

<https://cva-geii.parisnanterre.fr/licence-professionnelle-mhr-620118.kjsp?RH=1437039123071>